

**GES**  
SÉCURITÉ PRIVÉE

GROUPEMENT  
DES ENTREPRISES  
DE SÉCURITÉ

**Tour des Régions du GES  
Étape de Colmar – 29 mai 2024**

# Mot d'ouverture

**Abdelhamid FADDEOUI**

Président du Groupement des  
entreprises de sécurité (GES)

# Le Tour des Régions du GES



1. Rennes
2. Lille
3. Strasbourg
4. Marseille
5. Paris
6. Bordeaux
7. Lyon
8. Poitiers
9. Nice
10. Montpellier
11. Annecy
12. Nancy
13. Toulouse
14. Marseille
15. Nantes
16. Paris
17. Biarritz
18. Colmar
19. Le Touquet
20. Cannes
21. Lorient
22. Dijon

## COMPOSITION

- **Plus de 200 entreprises** de sécurité privée
- **72.000 salariés** dans les entreprises adhérentes
- **2,3 milliards d'euros** de chiffre d'affaires global

## ORGANISATION

- Un conseil d'administration de **15 membres**
- **6 Commissions thématiques** (Economie, Social, Juridique, Technologies, Événementiel, Communication)
- **3 salariés** permanents
- Budget de fonctionnement d'**1 million d'€**
- **1400 campagnes d'e-mailing** envoyées
- **24 GES-Info** diffusées
- **45 lettres juridiques** bimensuelles
- **10 000 followers** sur LinkedIn

## DIALOGUE SOCIAL ET PARITAIRE

- **75 % de représentativité patronale** dans la branche Prévention-Sécurité
- **15 représentants du GES** dans les instances paritaires de branche : CMPJNI, CPNEFP, SPP, Observatoire des Métiers, ADEF
- **14 accords de branche** signés

## SIÈGES ET MANDATS

Le GES est adhérent de la **CPME**, du **MEDEF**, du **GPS**, de la **FFSP**, de l'**UFACS** et de la **CoESS**.

A ces titres, le GES siège dans les instances suivantes :

- Conseil d'administration de **Pôle Emploi** (sous mandat du MEDEF)
- Bureau et Conseil d'administration d'**AKTO**
- Bureau et Conseil d'administration de la **FFSP**
- Bureau et Conseil d'administration de l'**UFACS**
- **Commission Professionnelle Consultative** « Service aux entreprises » (décret du 13 septembre 2019)
- Board of Directors de la **CoESS**

# FICHE D'IDENTITÉ DU GES

## RÉGULATION ET CONTINUUM

- **1 représentant** au Conseil d'administration du CNAPS
- **2 représentants** à la commission d'expertise du CNAPS
- **10 représentants** à la Commission de discipline du CNAPS
- Le GES dispose d'un réseau territorial de **100 référents** départementaux

### Groupement des Entreprises de Sécurité

146 boulevard Diderot - 75012 PARIS

Tél. +33 1 81 70 74 86

contact@ges-securite-privée.org

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux



et sur notre site internet



# GES

SÉCURITÉ PRIVÉE

---

GROUPEMENT  
DES ENTREPRISES  
DE SÉCURITÉ

1. Présentation du GES

2. Présentation du CNAPS

# 1

## PRÉSENTATION DU GES

- L'actualité réglementaire
- L'actualité sociale
- L'indice des coûts
- Les propositions du GES
- Les JOP Paris 2024



## La suite de la loi « Sécurité globale » : Les tenues

### Signes distinctifs communs et visibles (arrêté du 18 juillet 2023)

- 7 chiffres du NUB (Arial 36 sur 54 mm\*15 mm, noir sur blanc ou inversement), sur poitrine haut gauche
- Dénomination de l'entreprise, sur carré de 50 mm, en dessous
- SECURITE PRIVEE, Arial 76, blanc rétroréfléchissants sur fond noir, au dos
- En vigueur au 1<sup>er</sup> oct 2024

#### Attention :

Demandes de modifications techniques demandées au cabinet du ministre sur :



## La suite de la loi « Sécurité globale » : La formation

### Les arrêtés attendus :

- Certification (incluant plateau, formateurs et distanciel)
- Contenu / heures du MAC
- Modalités de l'examen théorique en APS

- Ordonnance du 16 mai 2023
- Décret du 4 avril 2024
- **Un arrêté prévu avant l'été et les autres après l'été**
- Mise en œuvre de la réforme après les JOP
- **Principales dispositions :**
  - Agrément pour les dirigeants d'OF
  - Suppression de l'audit de certification
  - Carte professionnelle pour les formateurs (moralité)
  - Responsabilisation des certificateurs (sauf ITE) et liens avec le CNAPS
  - Examen théorique des certifications sous la responsabilité de l'autorité administrative
  - Définition des plateformes pédagogiques (distanciel)



## Signature de l'accord sur les minima de branche

- Accord du 25 septembre 2023 portant revalorisation des minima de branche pour 2024, 2025 et 2026 signé par l'ensemble des OP et l'ensemble des OS (à l'exception de la CGT) :
  - **Augmentation de 5 % pour 2024**
  - **Augmentation de 3,2 % pour 2025**
  - **Augmentation de 2,8 % pour 2026**
- Préambule prévoyant la mise en œuvre d'un agenda social visant à favoriser l'attractivité du secteur



# Agenda social 2024-2025

## 1<sup>er</sup> semestre 2024

- Accessoires de salaires
- Adaptation des métiers-repères (cyno détection expert, distribution, A3P, responsable de site, incendie)
- Prévoyance/santé
- Égalité professionnelle

## 2<sup>ème</sup> semestre 2024

- Nouvelles modalités contractuelles
- Exercice de la fonction tutorale
- Accord de reprise

## 2025

- Gratifications pour les compétences attestées (CCC de branche) et spécifiquement exercées



## Commission mixte paritaire du 10 juin 2024

- Accessoires de salaire
- Adaptation des emplois repères
- Prévoyance santé
- Égalité professionnelle
- Réouverture de la négociation sur l'accord de reprise
- Ouverture de négociation sur la fonction tutorale



## Indice des coûts de revient de la sécurité privée : **pourquoi ?**

- Remplacer les fiches de coûts de revient, qui étaient devenues des planchers
- Avoir plus régulièrement la **réalité de la hausse des coûts**, notamment salariaux
- Avoir un **outil objectif dans les relations prestataires / clients**
- Profiter de l'expérience de l'indice SYNTEC, très utilisé

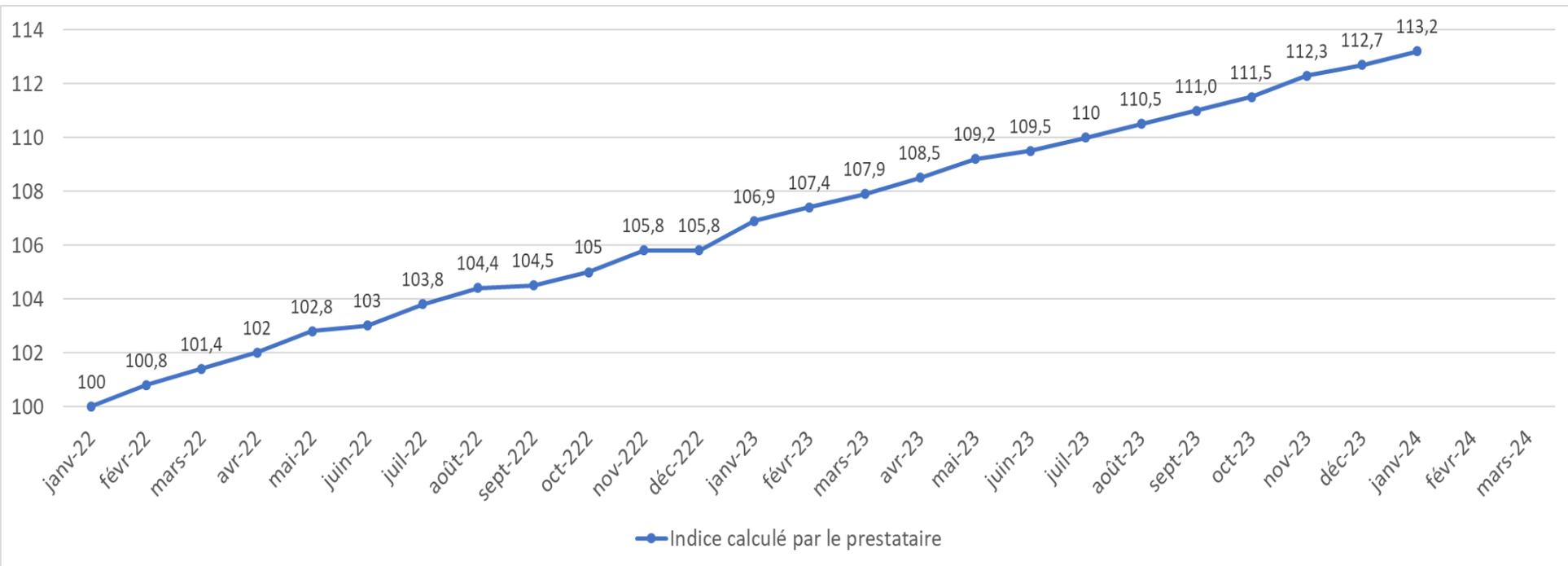


## Indice des coûts de revient de la sécurité privée : **comment le construire ?**

- **Deux données nécessaires par mois :**
  - Masse salariale du mois
  - Effectifs ETP du mois
- Un **mot de passe pour le responsable du remplissage**, qui reçoit le message pour remplir les données mensuelles
- Sécurisé et pas d'accès aux données par le GES
- Panel **au-delà des adhérents du GES**

# Indice des coûts de revient en sécurité privée

<https://securite-privee.info/indice-icsp>





## Indice des coûts de revient de la sécurité privée : **comment l'utiliser ?**

- Le prix d'une prestation pourra être révisé à chaque échéance du contrat selon une formule qui prend en compte l'indice des coûts de la sécurité privée et qui s'établit ainsi :
- **$Pr = Pi (S1 / S0)$** 
  - Pr est le prix révisé ;
  - Pi est le prix initial ;
  - S0 est la valeur de l'indice des coûts de la sécurité privée, en vigueur à la date de signature du contrat ;
  - S1 est la valeur de l'indice des coûts de la sécurité privée, en vigueur à la date de révision.
- A la date de signature du présent contrat l'indice So est égal à XXX.
- La date de révision est fixée au lendemain de la date anniversaire du contrat.
- La formule de révision de prix sera applicable à toutes les prestations à partir de cette date.

### Sondage GES

**81% des répondants le proposent à leurs clients privés, et 52% à leurs clients publics.**

**62% des clients privés acceptent l'indice, mais seulement 19% pour les clients publics.**



## Les propositions encore poussées par le GES

- **Reconnaissance de l'indice des coûts**
- **Garantie financière**
- **Intégration de la sécurité incendie dans le livre VI du CSI**
- **Inspection des coffres de voiture**
- **Usage des caméras-piétons**
- **Développement de l'alternance et de l'apprentissage**



# La sécurité privée et les JOP Paris 2024

## La dynamique de la formation

- Depuis l'été 2023, une dynamique positive s'observe en matière de formation aux métiers de la sécurité privée :
  - CQP PSGE (106h, pour des événements de + de 300 personnes): plus de 3.000 personnes formées (cible vers 4.500 certifiés).
  - Les autres formations ont connu un afflux plus important que les années précédentes, depuis l'été 2023.
- Dernière ligne droite pour la formation.
- Carte pro SGE valable 5 ans



**Les marchés  
de prestation  
en sécurité  
privée**

## **La sécurité privée et les JOP Paris 2024**

- 4 vagues d'appels d'offre pour les marchés Paris 2024.
- Marchés Paris 2024 + EDE = 105 entreprises prestataires connues (+ 35 sous-traitantes), dont 25 adhérentes du GES.
- « *97% des lots de Paris 2024 attribués* », mais :
  - **Ne signifie pas que les recrutements sont là ;**
  - **Des difficultés pour la cérémonie d'ouverture ;**
  - **3 jours de pic à 22.000 postes**
  - **Le risque de no show**

## L'indice des coûts de revient de la sécurité privée (ICSP)



Il y a un an, le 11 mai 2023, le GES publiait pour la première fois l'Indice des coûts de revient de la sécurité privée. Il est temps, à ce stade, d'en faire un premier bilan.

Pour cela, plusieurs éléments :

- 1 Quelle est l'évolution de l'indice depuis un an ?
- 2 Comment est-il utilisé ?  
Un sondage auprès des adhérents du GES nous en apprendra davantage.
- 3 Quelles sont les démarches en cours pour accroître sa reconnaissance ?  
Accroissement du panel, courriers, entretiens, échanges avec d'autres organisations professionnelles...

Entrée en vigueur des dispositions législatives relatives aux **congés payés et aux arrêts maladie** résultant de la loi du 22 avril 2024 portant diverses dispositions d'adaptation au droit de l'Union européenne (DDADUE)

### Ce « GES-Info » a pour objet de :

- Présenter les nouvelles dispositions du Code du travail en matière de congés payés et d'arrêts maladie ;
- Préciser la mise en œuvre pratique des nouvelles règles encadrant l'acquisition de congés payés durant un arrêt de travail.



# Publications récentes ou à venir du GES

- GES-Info sur l'indice des coûts de revient
- GES-Info sur les arrêts de travail et les congés payés
- La partie réglementaire du livre VI du CSI
- Le Code de déontologie de la sécurité privée
- Le continuum de sécurité de A à Z



## Adhérer au GES : pourquoi ?

- Les réponses individuelles aux adhérents, **sous 24 heures**
- L'information collective aux adhérents : **mailings, FAQ, GES-Info, Lettres juridiques, Livre VI maqueté**
- La participation aux commissions thématiques du GES : **social, économie, technologie, événementiel**
- La participation au dialogue social : **14 accords de branche signés**
- Les relations avec les pouvoirs publics : **CNAPS, MI, Travail, France travail, etc.**
- Le lien avec les référents départementaux du GES : **une centaine de référents**

# 2

## EVOLUTIONS DU CNAPS ET DE LA RÉGLEMENTATION

**Christophe BESSE,**  
Directeur des opérations du CNAPS

# Mot de clôture

**Pierre BRAJEUX,**

Président de la Fédération  
française de la sécurité privée  
(FFSP)